

# ***AVIS AU PUBLIC***

## **COMMUNIQUE**

### **COMMUNE DE MANSONVILLE**

Approbation de la carte communale

La carte communale de MANSONVILLE a été co-approuvée par délibération du conseil municipal en date du 15 novembre 2010 et par arrêté préfectoral n° 2014 – 013 – 001 en date du 13 janvier 2011.

La délibération et l'arrêté préfectoral font l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

Le dossier est à la disposition du public à la mairie et à la préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture

**Le Maire**

**Christian BERTHET**